


PLAN DE PREVENTION DES RISQUES D'INONDATION (P.P.R.I.) DE LA VALLEE DU SEREIN
 PREFET DE YONNE

COMMUNE DE HERY
Cartographie des enjeux

Enjeux surfactuels et linéaires situés dans l'enveloppe inondable de l'Aléa de référence

Espaces agricoles, naturels et loisirs

- Espaces verts, sports et loisirs
- Espaces agricoles et naturels

Zones d'habitation

- Habitat dense
- Habitat peu dense
- Habitat diffus

Zones économiques

- Zone d'activité agricole
- Zone d'activité industrielle
- Zone d'activité commerciale

Voies de circulation pouvant être coupées

- Départementales
- Communales et chemins

Marqueurs de l'occupation des sols

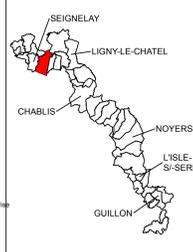
- Surfaces bâties
- Surfaces boisées en eau
- Coutures de niveau 5m

Enjeux ponctuels

- Etablissement hospitalier
- Etablissement d'enseignement
- Camping
- Installation polluante
- Infrastructure d'assainissement
- Infrastructure pour l'eau potable
- Infrastructure pour l'irrigation
- Infrastructure de télécommunication
- Infrastructure électrique
- Gare
- Patrimoine culturel
- Etablissement utile à la gestion de crise
- Autre établissement sensible à la gestion de crise

Limites administratives

- Parcelles cadastrales
- Limites communales



Echelle 1:5 000

0 125 250 500 Mètres

Coordonnées géographiques exprimées en RGF93 / Lambert-93 - EPSG : 2154

Fonds cartographiques BD Parcellaire® BD Cartho® BD Topo® BD Alti® Cadastré (DGI)®	Maitre d'ouvrage Direction Départementale des Territoires de l'Yonne	Maitre d'oeuvre  Ingénieurs Conseils	Vu pour être annexé à mon arrêté en date de ce jour Auxerre, le 09 JAN. 2019 Le Préfet  Patrice LATRON
Version	Date	Description / Commentaire	
Version 1	Janvier 2019	Version initiale	

Direction Départementale des Territoires de l'Yonne - 3 rue Monge - BP79 - 88011 AUXERRE Cedex
Tél - 03.86.48.41.00 - www.yonne.gouv.fr